

*Initiatives ministérielles*

que l'on attend de moi. Si les électeurs de ma circonscription jugent à un moment donné que ce n'est plus le cas, je les inviterais beaucoup plus à remplacer le député plutôt que de réduire de façon déraisonnable le salaire, les bénéfices des parlementaires, diminuant ainsi probablement le calibre de ceux et celles qui se présenteraient en office public.

[Traduction]

Je désapprouve la déclaration faite un peu plus tôt aujourd'hui par le député de Calgary qui a insinué que les députés du Bloc, s'ils venaient à prendre leur retraite, ne devraient pas accepter la pension des députés, car, a-t-il dit, et je paraphrase, s'ils vivent alors dans un autre pays, ils ne devraient pas toucher cette pension. J'espère, quant à moi, que notre pays ne sera jamais ainsi divisé. Je prie pour qu'on évite cela. Dans le cas fort improbable où le Québec se séparerait, l'argument qu'avancait le député aurait des répercussions absolument désastreuses pour mes électeurs.

Il y a, dans ma circonscription, des gens qui travaillent au Québec et qui vivent en Ontario. Cela voudrait-il dire qu'ils ne seraient plus admissibles au Régime de rentes du Québec, au régime de retraite de leur employeur, etc.? Vous pouvez voir à quel point ce raisonnement, s'il était appliqué, serait absurde. En tant que fédéraliste convaincu, je veux me dissocier des propos tenus par le député. Ses observations sont fausses et contribuent à accentuer le genre de division qui, selon lui et d'autres, ne devrait pas exister au Canada. Le député fait encore appel à ce qu'il y a de plus bas pour essayer de faire valoir son point.

**Une voix:** Vous vous raccrochez désespérément à un semblant d'espoir.

**M. Boudria:** Je ne me raccroche pas à un semblant d'espoir. L'unité de notre pays n'est pas un semblant d'espoir. C'est un principe solide. Ce n'est pas me raccrocher à un semblant d'espoir que d'empêcher qu'on passe outre à ce qui est bon pour mes électeurs. C'est peut-être ce que pensent les députés d'en face, mais nous connaissons bien sûr leur position.

Avant de passer à la question des régimes de retraite des députés, j'aimerais vous parler du manque de compréhension que nous affichons les uns pour les autres. La présidence a rendu un jugement sur un incident et je ne ferai pas allusion à celui-là.

• (1045)

Un autre incident est survenu, hier, lorsque ces mêmes députés d'en face ont dit ceci:

[Français]

Ils ont dit que les députés du Parti libéral et ceux du Bloc étaient dans une sorte de complicité de trahison, ont-ils dit, parce que trois projets de loi seront adoptés par cette Chambre avant le 23 juin. Et pour appuyer leurs dires, ces gens ont dit que tout ça était pour fêter la Saint-Jean-Baptiste. Comme on le sait, premièrement, la Saint-Jean-Baptiste cette année est un samedi. Dans un deuxième temps, même si elle tombait pendant un jour de semaine, c'est déjà un jour de congé de la Chambre, alors c'est faux. Troisièmement, et le fait le plus important, comme vient de le souligner mon honorable collègue de Bonaventure—Îles-de—

la-Madeleine, le fait de célébrer la Saint-Jean-Baptiste n'est pas un signe de trahison.

Les députés d'en face n'ont aucune reconnaissance de la culture de notre pays. Ils devraient l'apprendre. Les gens de mon comté célèbrent la Saint-Jean-Baptiste et, cette année, les gens de mon comté la célébreront dans le village de Cheney. Des milliers d'entre eux seront là, et ils ne sont pas des traîtres, et ceux d'en face qui les présentent sous cet angle se trompent. Ils devraient s'excuser devant cette Chambre et, encore plus important, devant tous les Canadiens d'expression française d'avoir dit des conneries pareilles à l'endroit de nos concitoyens et de nos concitoyennes. C'est ce qui est important. Encore une fois, les députés du Parti réformiste ont fait appel à ce qu'il y avait de plus bas pour appuyer leurs dires.

[Traduction]

Ils adoptent maintenant la même stratégie à l'égard de la question du régime de retraite des députés. Les députés du tiers parti, en face—car c'est évidemment d'eux dont je parle et de personne d'autre—sont très sélectifs lorsqu'ils qualifient d'injustes les indemnités que touchent les députés.

Un député, qui reçoit lui-même une généreuse pension du gouvernement fédéral, vient affirmer ici qu'il a droit à une telle pension, mais que personne d'autre n'y a droit. Et ce n'est pas une blague!

D'autres députés ont dit qu'ils ne feraient pas allusion aux députés qui bénéficient d'un cumul de pensions. Comme on dit chez mon collègue de Terre-Neuve, «Ce qui est bon pour Goose Bay est bon pour Gander». Cela ne me dérange donc pas de soulever ces points.

On a dit que, si la vice-première ministre prenait aujourd'hui sa retraite, non pas qu'il en soit question—elle sera députée ici pendant encore des décennies—elle toucherait une pension. Pourquoi pas? Le député, réformiste, de Saanich—Les Îles-du-Golfe ne touche-t-il pas lui-même une pension en tant qu'ancien officier des Forces armées? Il y a droit. Là n'est pas la question. Pourquoi croit-il que personne d'autre n'a droit à une pension? Qu'est-ce qui lui fait croire qu'il est tellement supérieur aux autres? Que dire du député de Nanaïmo—Cowichan, un général qui estime pouvoir toucher une pension, mais qui dit que d'autres ne devraient pas y avoir droit à l'avenir?

Et le député de Kootenay—Ouest—Revelstoke, un ancien fonctionnaire fédéral? Et les enseignants à la retraite, en face? Et les anciens députés provinciaux qui reçoivent une pension d'un gouvernement provincial? Ils viennent dire ici qu'ils ne veulent pas d'une pension de député fédéral. Savez-vous pourquoi? C'est qu'ils touchent déjà une pension payée à même les fonds publics. C'est la vérité. Ils ont beau tenter de camoufler les choses, la vérité sera toujours la vérité. Ce ne sont pas des paroles en l'air, ce sont des faits. Les faits semblent parfois contredire la politique du Parti réformiste.

Les députés réformistes ont dit que les contribuables versaient beaucoup d'argent au régime de pension des députés. J'ai en main un document déposé par le président du Conseil du Trésor. Il s'agit du rapport du Conseil du Trésor sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés. Jamais depuis